

manderas s'il a perdu quelque chose dans la journée? S'il te répond oui; s'il te dit; C'est un portefeuille (Joë qui l'accompagnera, verra bien si c'est le grand monsieur qui lui a donné ses six pences), et quand tu seras ainsi bien sûr que tu es en présence du propriétaire de ce que tu as trouvé, tu lui remettras le paquet en lui faisant savoir comment et où tu as ramassé son contenu.

—Il est un peu tard, dit ma mère.
—Ce n'est pas trop loin, dit mon père, heureusement. Va donc tout de même et tout de suite, mon garçon.

—Vois-tu femme, dit-il à ma mère, il ne faut pas que cela reste ici vingt-quatre heures.

—Tu as raison, Daniel, "répondit-elle." Elle nous débarbouilla, nous brossa un peu, nous fit les plus propres qu'elle pût, Joe et moi, et nous partîmes.

Une heure après, nous étions dans un beau salon, devant un grand monsieur qui, comme l'avait dit Joë, avait l'air très-bourru. Joë me dit tout bas, dès le premier regard, que c'était bien le monsieur aux six pences.

"Qu'est-ce que c'est?" nous dit le monsieur d'une voix brève.

"Monsieur, lui dis-je, nous sommes les petits balayeurs du coin de Pall-Mall et du Regent-Street. Vous souvenez-vous d'avoir donné vers quatre heures un demi schelling à Joë.

—Eh bien! dit-il, est-ce que ce n'était pas assez?

—Oh si! lui dis-je tout intimidé; mais c'est qu'après nous avons trouvé par terre quelque chose qui est peut-être bien à vous."

Le Monsieur se leva, me prit par la main, m'amena sous la lumière d'une lampe, et me regardant dans le blanc des yeux:

"Tu as une bonne petite figure me dit-il, et si tu es en train de faire une bonne action, cela me fera plaisir. J'ai perdu en revenant de la cité, un portefeuille en maroquin noir. Est-ce là par hasard ce que tu as trouvé mon garçon?"

—Tout juste, lui dis-je bien content, et papa, à qui je l'ai montré, m'a dit de vous le rapporter bien vite. Il a vu votre adresse dedans.

—Ah! dit le monsieur, il a donc ouvert le portefeuille?"

—Pour voir l'adresse," dis-je les larmes aux yeux.

Le monsieur me regarda encore une fois bien fixement.

Mais cette fois-là je n'avais plus peur, et entre mes larmes, je soutins son regard. "Voyons ça," me dit-il.

P. J. STAHL.

(A suivre)

A NOS CORRESPONDANTS.

Nous allons sous presse quand nous recumes l'article sur l'Hygiène, les réponses à l'histoire du Canada et autres communications. Elles sont forcément remises au prochain numéro.

Petites Nouvelles.

—Un jeune menuisier du nom de Falkner s'est tué d'une façon bien pénible ces jours derniers à Ottawa.

Il travaillait au haut de la tour Mackenzie lorsqu'il mit le pied dans le vide et tomba d'une hauteur de 150 pieds. Il se brisa le crâne sur les poutres en fer avant de toucher le sol. La tête était tellement broyée qu'il était impossible de le reconnaître.

Sa pauvre femme, qui venait de le quitter tout joyeux, dut recevoir ce corps défiguré deux heures plus tard.

—Un employé du ministère de la Marine, M. Fraser, s'est senti soudain pris d'une maladie de cœur à son bureau. On a dû l'administrer sur le champ et il est mort en voiture, avant d'entrer chez lui. Il n'était âgé que de 36 ans. Cette mort prématurée a causé la plus vive sensation dans le Département, et M. Gourdeau, mû par une bien

louable pensée, a ouvert une liste de souscription pour sa famille, laquelle a donné le même jour, cent trente-sept piastres.

—Le gouvernement de Québec a pris possession du chemin de fer du Nord. M. McDonald, le contracteur qui était en possession, a lutté jusqu'au dernier moment.

Le gouvernement l'a obtenu par la force armée, et dans chaque paroisse les shérifs ont fait la saisie au moyen de constables spéciaux. Il s'en suit naturellement des difficultés qui se vident devant les tribunaux. Le trafic n'a été interrompu que trois jours.

—L'Université-Laval, en séance solennelle, vient de conférer le titre honorifique de Licencié en Droit à Lord Dufferin.

—Nobeling, le second assassin de l'Empereur Guillaume, ne pourra pas être guillotiné comme le premier. Il est mort des suites de blessures qu'il s'était infligées lui-même.

—Les reste mortels de Mgr. Conroy ont été reçus en Irlande avec les plus grands honneurs. A Dublin, une procession composée d'environ 200 prêtres a escorté le cercueil jusqu'à la cathédrale, où une messe de *requiem* a été chantée par Mgr. l'évêque de Gédara. De Dublin le corps a été transporté à Longford et delà à Dundalk, lieu natal du défunt, où a été faite l'inhumation. A Longford, il y a eu un service funèbre dans la cathédrale de Saint Wel, auquel assistaient les prélats suivants:

Son Excellence Mgr. M'Gettigan, Primat de toute l'Irlande, archevêque d'Armagh.

Mgr Gillooly, évêque d'Elphin.

Mgr Donnelly, évêque de Clogher.

Mgr Dorrian, évêque de Down et Connor.

Mgr Conaty, évêque de Kilmore.

Mgr Power, évêque de Terre-Neuve.

Mgr M'Cormick, évêque de Achoury.

Mgr M'Devitt, évêque de Raphoc.

Mgr O'Reilly, évêque de Springfield, Mass., Etats-Unis.

Mgr Moran, évêque de Ossory.

Mgr Warren, évêque de Wexford.

Mgr Conway, évêque de Killala.

Monsignor Woodlock, de l'Université Catholique.

—Il n'y a pas qu'à Paris que les élèves des bons Frères des Ecoles chrétiennes remportent des prix et des diplômes. Nous voyons avec bonheur qu'à Bruxelles tous les élèves des Frères qui se sont présentés cette année à l'Hôtel du gouvernement provincial pour subir l'examen d'arpenteur, ont reçu leur diplôme.

En France, 8,000 Frères instruisent 320,000 élèves. L'origine des Pensionnats des Frères des Ecoles chrétiennes mérite d'être rappelée. Lorsque le Roi d'Angleterre Jacques II perdit son trône et sa couronne, à la fin du dix-septième siècle, il se réfugia en France, et fut suivi par une partie de la noblesse irlandaise. De nombreux enfants étaient dans ces familles. Il fallait leur donner une instruction et une éducation dignes de leur rang. Le Roi de France, Louis XIV, se chargea de ce soin. Il confia cette jeune noblesse aux Frères des Ecoles chrétiennes. Le vénérable de la Salle vivait encore et réunit les Irlandais dans un pensionnat situé à St. You (Rouen).

—L'Episcopat catholique compte en 1878, 1,127 prélats dont 2 ont été élus par le Pape Léon XII, l'archevêque de Tuam en Irlande, préconisé le 8 mars 1825, et Mgr. de Mercy-Argenteau, belge, archevêque de Tyrin *in partibus*, élu le 22 octobre 1826.

De la promotion de Grégoire XVI, sont encore vivants 77 évêques; de celle de Pie IX, 1,028 et de celle de Léon XIII, 30.

—M. John Stewart, avocat d'Outaouais, était en voiture avec M. B. French, à Hull, le 26 septembre au soir, lorsque le cheval qui les menait, eut peur et sauta en bas d'un pont sur lequel il passait en ce moment. M. Stewart fut tué instantanément dans cette chute d'une vingtaine de pieds. M. French fut quitte pour quelques contusions sans gravité.

ANNONCES.

Nos Agents.

PHILIPPE MASSON, Avocat.—QUÉBEC.
FRÉ. LIENARD.—HULL.
I. P. CADOTTE.—ST. HYACINTHE.
Dr. D. AUBRY.—COTE ST. PAUL.
ALPHONSE BOILEAU—MONTREAL.
ISIDORE NADON—ST. CONSTANT.
J. E. LEMIEUX—OTTAWA.

AVIS IMPORTANTS.

Toute personne, à qui nous adressons le *Jeune Age* pour la première fois, sera considérée comme abonnée, si elle ne nous le renvoie pas, après avoir écrit sur l'enveloppe son nom accompagné du mot REFUSÉ.

Nous sommes de plus en mesure de fournir les numéros précédents à ceux qui voudront bien nous en faire la demande.

Nous prions toujours les maîtres de postes de se constituer les agents du *Jeune Age* dans leurs paroisses respectives.

ON A BESOIN

d'agents pour le *Jeune Age* dans les différentes parties de la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Un pourcentage libéral sera accordé sur le montant des sommes collectées par les agents.

S'adresser à l'Editeur du *Jeune Age*.

F. E. Alf. Evanturel,

(Bachelier en loi de l'Université-Laval.)

AVOCAT.

Mr. Evanturel pourra être consulté pour affaires professionnelles à sa résidence, No. 76, rue Slater, Ottawa, depuis 4 heures à 8 heures P. M. et les samedis, depuis 1 heure à 6 heures du soir.

D. C. SIMON, HULL.

SYNDIC OFFICIEL

pour la Cité de Hull et les Comtés d'Ottawa et de Pontiac.

GREFFIER

de la Cour de Magistrat de District Siégeant en la Cité de Hull.

COMPTABLE, COLLECTEUR, AGENT D'ASSURANCE.

BUREAU ET RÉSIDENCE :

Près du Marché, vis-à-vis l'Eglise Catholique

J. O. ARCHAMBAULT, NOTAIRE,

Rue Principale, HULL.

THOMAS ROCHE,

AVOCAT,

RUE PRINCIPALE, HULL.

ALFRED ROCHON,

AVOCAT,

RUE PRINCIPALE, HULL.

M. Rochon suit assidument les différentes Cours de Justice du District d'Ottawa.

Imprimé aux Ateliers du *Foyer Domestique*.